



Qui sont-ils ?

Nom : Pigeon biset semi-domestique

Columba livia

Taille : 31-35 cm, envergure 70 cm

Poids : 250 à 350 g

Alimentation : granivore à tendance omnivore lorsque la nourriture est abondante en ville

Comment les identifier ?

Le pigeon biset semi-domestique se reconnaît par son croupion blanc, ses deux marques alaires noires très prononcées et le dessous des ailes très clair.



Répartition en France : Omniprésent sur le territoire français, avec une fréquentation plus faible dans quelques secteurs de montagne. Les plus fortes abondances de pigeons bisets s'observent dans le Sud-Ouest et la moitié Nord du pays.

Cycle de vie : La reproduction peut être continue sur toute l'année avec un pic au printemps, avec 2 oeufs par couvée.

À savoir

Nos pigeons des villes sont les descendants des pigeons domestiques revenus à l'état sauvage.

Les pigeons de ville sont pour la plupart des **pigeons bisets semi-domestiques** (90 % à Paris), les autres espèces sont le Pigeon ramier (9 %) et le Pigeon colombin (1 %).

Que dit la loi ?

Bien qu'il n'existe pas d'interdiction générale de nourrissage de la faune sauvage le **Règlement Sanitaire Départemental (RSD) type** prévoit des mesures de lutte contre les rongeurs *rats*, les pigeons sauvages, les animaux errants, les insectes, etc. A ce titre, il est **"interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons"**. Pour plus d'information, consulter la **Fiche juridique "Nourrissage de la faune sauvage"**.

Pigeon ramier

Le pigeon ramier ou palombe (*Columba palumbus*) ressemble au pigeon biset mais il possède une tache blanche sur le derrière du cou et la bordure antérieure blanche des ailes, ce qui forme 2 lignes blanches très visibles en vol. C'est le plus gros oiseau de la famille des Colombidés (plus gros que le Pigeon domestique).

Il est chassable et susceptible d'être classé nuisible car il causerait des dégâts sur les parcelles agricoles.

Pigeon colombin

Le pigeon colombin (*Columba oenas*) est reconnaissable par sa poitrine aux reflets vineux irisés et à son plumage bleu cendré sans marque blanche. Le pigeon colombin est chassable, classé espèce gibier.

Tourterelle turque

La tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) possède un plumage beige-rosé clair assez uniforme, légèrement plus foncé sur le dos. La tête est gris sable clair, avec un demi-collier noir sur la nuque. Le dessous de la queue est blanc et le bout des rémiges primaires plus foncé. Plus présente dans les villages, on peut la retrouver dans les zones pavillonnaires des grandes villes. Comme le pigeon colombin, la tourterelle turque est chassable, classée comme espèce gibier.

Vrai ou faux ?



Les pigeons transmettent des maladies aux humains ?

La possibilité de transmission de maladies à l'Homme provoque souvent la peur de ces espèces, même si les cas avérés restent rares. Néanmoins, il est conseillé d'appliquer les principes de précaution de base, notamment en portant des gants ou en se lavant bien les mains après la manipulation d'un oiseau.

Les fientes des pigeons sont-elles corrosives ?

En grande quantité les fientes des pigeons sont corrosives pour les bâtiments en pierre. Pour certains bâtiments historiques, cette corrosion peut être problématique. Sans contrôle régulier de l'état de la structure, de gros travaux de restauration sont parfois nécessaires. Ces dégâts sont cependant moindres que ceux dus à la pollution atmosphérique.

Il arrive que...

...Les pigeons entraînent des nuisances sonores et visuelles.

Le roucoulement du pigeon n'est pas apprécié par tous, bien qu'il puisse être perçu également comme apaisant. Les pigeons font également beaucoup de salissures de par leurs fientes, qui peuvent, néanmoins, être récupérées comme engrais. Il arrive aussi que les nids bouchent les conduits d'aération ou les gouttières.

Les solutions



Les problèmes occasionnés par les pigeons en ville ont donné lieu à l'élaboration de nombreuses techniques de gestion, pas toujours très efficaces et même parfois douloureuses pour les oiseaux. Les solutions de gestion douces et durables sont à privilégier.

Limiter l'accroissement des populations



1. Éviter le nourrissage

Le tir, l'empoisonnement, l'euthanasie et les autres moyens d'extermination se sont révélés comme des **méthodes de gestion non durables et cruelles**. Lorsque l'on tue des pigeons, il y aura davantage de nourriture et de territoires disponibles pour les survivants. A la vue de cette abondance de ressources, les couvées de pigeons seront plus nombreuses et les oiseaux éliminés seront rapidement remplacés par des jeunes. Les populations de pigeons ne peuvent être réduites qu'en limitant la nourriture à leur disposition.

Eloigner les oiseaux



2. Poser des fils en inox tendus

Ce système de câbles tendus entre des tiges empêche les pigeons de se poser. Il est inoffensif pour les oiseaux, peu onéreux et plutôt discret (idéal pour les monuments ou sur les balcons).



3. Obturer les cavités et poser des plaques bouche-tuiles.

Avant de procéder à l'obturation des cavités, il faut s'assurer qu'aucun individu n'y soit encore présent.



4. Utiliser des systèmes d'électro-répulsion

Ce système de barettes et de conducteurs électriques, dans lequel circule des impulsions électriques crée un champ magnétique qui provoque la fuite des oiseaux. Pour les oiseaux les plus persévérants qui décideraient quand même d'atterrir, le système leur délivre une décharge désagréable.



4. Favoriser l'installation de prédateurs :

Prédateur naturel du pigeon, le faucon pèlerin consomme au moins un pigeon par jour. Installer des nichoirs pour ce rapace, par exemple, sur un secteur où l'espèce a été observée peut donc être une solution.



5. Pigeonnier contraceptif

Il s'agit du système le plus efficace mais il nécessite un entretien hebdomadaire. C'est un abri sécurisé, installé en hauteur (pour éviter aux prédateurs de s'y infiltrer) et constitué, comme un pigeonnier classique, de cellules permettant aux couples de nidifier.

La première couvée de chaque couple est préservée, lors des pontes suivantes, on procède à une stérilisation manuelle des œufs qui sont individuellement secoués de façon à stopper le développement des petits. Les œufs sont laissés en place, ainsi, la femelle continue à couvrir sans se rendre compte qu'il n'y aura pas d'oisillon et ne déserte pas le nid. De cette manière, les couples installés n'ont qu'une couvée par an au lieu de 6 à 8 habituellement. Il est ainsi possible de maintenir une population maîtrisée sur une zone géographique.



6. Réaménager l'environnement

Lors de la construction d'édifices (bâtiments, immeubles...), il est recommandé que les corniches ne dépassent pas 5 cm avec une pente supérieure ou égale à 45°. Cela les empêchera ainsi de se poser ou de construire leur nid.

La revégétalisation des espaces urbains est également une solution possible car elle favorise l'installation de nouveaux écosystèmes pouvant faire apparaître des espèces nouvelles et pouvant concurrencer le pigeon.

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34

« Cohabiter avec le pigeon en ville », pour plus de détails : <https://www.lpo.fr/actualites/cohabiter-avec-le-pigeon-en-ville>
Association spécialisée : <http://www.ambassadedespigeons.com/contact.html>



Ce document a été édité par la LPO France
Rédaction par Solène Bornier (LPO)
Relecture par A. Coquet, AL Dugué, N. Gendre, S. H-Vandenende, A. Maurin,
S. Thibaut-Lecornu, L. Autret, N. Macaire et B. Viseux(LPO)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Photos © Nicolas Macaire - Illustrations © C. Rousse